



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Bilan 2015 de la criminalité dans le canton de Vaud**

**Lundi 21 mars 2016, la Police cantonale et la Police de Lausanne ont présenté le bilan de la criminalité dans le canton de Vaud et à Lausanne. Dans le canton de Vaud, les infractions au Code pénal ont diminué de 19% par rapport à 2014. Afin de lutter contre les cambriolages, l'opération ARCS au niveau cantonal et la brigade cambriolage à Lausanne ont permis l'interpellation de 268 personnes et l'élucidation de 1207 cas. Ainsi, une baisse de -33% a été enregistrée entre 2014 et 2015 en matière de cambriolage dans le Canton de Vaud. A Lausanne, une baisse de 22% des infractions au code pénal a été constatée pour l'année 2015.**

Lundi 21 mars 2016, à l'occasion d'une conférence de presse conjointe tenue au Mont-sur-Lausanne, la cheffe du Département des institutions et de la sécurité, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, le directeur de la Sécurité publique de Lausanne et membre CCS Grégoire Junod, le Procureur Général du Canton de Vaud, Eric Cottier, le commandant de la Police cantonale vaudoise, Jacques Antenen, le commandant de la Police Municipale de Lausanne, le colonel Pierre-Alain Raémy, le représentant des communes délégatrices au CCS Jean-Christophe de Mestral, le président de la Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (CDPMV) et membre du CCS, Lyonel Kaufmann et le commissaire principal Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention et communication de la Police cantonale vaudoise ont présenté le bilan 2015 en matière de criminalité dans le canton de Vaud et à Lausanne.

On dénombre 74'425 infractions au droit fédéral (CP, LStup, LEtr) durant l'année 2015 (89'769 infractions en 2014). Les infractions au code pénal (CP), avec une diminution de 18.9%, sont au nombre de 58'343 pour le Code pénal (71'967 en 2014). De même, les infractions à la Loi sur les stupéfiants (11'404 en 2015, 12'014 en 2014, -5.1%) et celles à la Loi sur les étrangers (4459 en 2015, 5620 en 2014, -20.7%) sont en baisse par rapport à 2014.

11'404 infractions (15,3% du total des infractions) relèvent de la loi sur les stupéfiants et 4459 infractions (6% du total) ont trait à la loi sur les étrangers. Pour le CP, les infractions contre le patrimoine représentent 70,9% avec 41'415 infr., celles contre la liberté 16,3% (9627 infr.), contre la vie et l'intégrité corporelle 5% (2930 infr.), 1% contre l'intégrité sexuelle (625 infr.) et 0,4 % contre l'autorité publique (258 infr.). La ville de Lausanne connaît une baisse d'infractions au code pénal, au nombre de 18'698

cette année (24'126 en 2014), ce qui représente une diminution de 22%. Le nombre d'infractions au CP pour 1000 habitants est de 76.6 en moyenne cantonale (96‰ en 2014), alors qu'au niveau de la Confédération ce taux est de 59.2 (64.6 en 2014), pour la ville de Lausanne, le taux est de 129.0 (167.3 en 2014).

Face à ces chiffres réjouissants, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux a constaté que la politique cantonale basée sur les trois piliers – coordination, prévention, répression – en matière de lutte contre la criminalité porte ses fruits. Elle a souligné que la coordination mise en place lors de la création du Département des institutions et de la sécurité en janvier 2014 avec tous les acteurs de la chaîne pénale, permet indiscutablement de trouver des solutions rapides et efficaces pour assurer la sécurité de la population. Cette action doit toutefois se poursuivre pour maintenir la pression sur les délinquants. Parallèlement à la répression, le Canton va encore renforcer l'important travail de prévention effectué jusqu'ici, en le liant à la présence accrue de la police cantonale sur le terrain.

Le commandant de la Police cantonale, Jacques Antenen, constate une baisse des infractions au code pénal. Malgré ces résultats encourageants pour 2015, qui s'inscrivent dans l'amélioration globale de la situation sécuritaire en Suisse, il faut maintenir les efforts coordonnés, car la criminalité ne connaît aucune frontière, ni cantonale, ni nationale. Les moyens opérationnels mis en oeuvre, notamment ARCS depuis 2014, ont permis une baisse de 33% des cambriolages entre 2014 et 2015 (7529 en 2015 et 11'326 en 2014). De même, ARCS a permis l'identification de 180 auteurs de cambriolages et l'interpellation de 117 personnes en 2015, élucidant ainsi 465 cambriolages.

En 2015, les policiers en uniforme ont effectué quelque 52'000 heures de patrouilles pédestres, soit 15% de plus que l'année précédente. Cette visibilité policière accrue, notamment dans l'hypercentre (Riponne, Chauderon, St-François et gare), conjuguée avec l'engagement régulier du poste de police robotiers, porte ses fruits. Pour la deuxième année consécutive, une forte diminution (plus de 22%) des infractions au Code pénal est constatée. En trois ans, le nombre de délits par habitants a diminué de 39%. Conjugué à un contexte sécuritaire plus favorable, ce résultat positif s'explique également par le renforcement du dispositif Héraclès qui lutte contre le deal de rue et les délits commis sur le domaine public. La pacification des nuits lausannoises s'est, elle, poursuivie, notamment par le biais d'une présence policière visible dans les secteurs d'animation nocturne, l'engagement des «correspondants de nuit» et par une bonne coordination entre tous les acteurs concernés.

En ce qui concerne les infractions au Code pénal, elles sont globalement toutes en régression, qu'il s'agisse d'atteintes au patrimoine, à l'intégrité physique ou à l'intégrité sexuelle. En 2015, les lésions corporelles simples ont par exemple diminué de 7%. Les chutes les plus significatives s'observent toutefois dans les atteintes aux biens. Les brigandages et les vols à l'arraché ont ainsi fortement diminué (-37% et -39%). Une des baisses les plus spectaculaires concerne les cambriolages, un phénomène que la Police de Lausanne a placé parmi ses priorités opérationnelles et qui recule de 42%. La brigade cambriolage, qui a signé sa première année d'activité complète, a élucidé 742 cas et interpellé 151 auteurs.

Lausanne, le 21 mars 2016

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention & communication, Police cantonale, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91 et Sébastien Jost, chargé de communication, Police municipale de Lausanne 021 315 36 81

**TÉLÉCHARGEMENT(S)**

[Dossier-bilan\\_criminalité 2015-VD](#)